



ASSEMBLEE GENERALE FNAB

CONFERENCE DE PRESSE

-> Le 25 mars 2009

L'Assemblée générale de la FNAB se tient cette année dans la région Centre, à Bellebouche dans le parc de la Brenne près de Châteauroux.

Comme chaque année, cette assemblée générale se termine par un colloque ouvert à un public large, le 25 mars après midi. Le thème en est :

## le développement de la bio, quels acteurs et pour quel projet?

Interviennent à ce colloque:

Annick Gombert, Conseillère régionale en région Centre, pour l'Association des Régions de France,

Jean-Louis Cazaubon, vice Président de l'APCA,

Pascal Gury, représentant de Coop de France et Président de l'Agence bio,

Un représentant de la Nouvelle économie fraternelle (NEF, sous réserve),

Vincent Touzeau, de l'association de producteurs Val bio Centre (les Paniers du Val de Loire),

Dominique Marion, administrateur FNAB pour le Poitou-Charentes, membre de son bureau.

### SOMMAIRE

- Assemblée générale de la FNAB page 2
  
- Chiffres clés de la Bio en 2007 page 3
  - L'agriculture biologique en France page 3
  - La production biologique en Région Centre page 4
  - Zoom en Berry page 6
  
- Les bases de l'agriculture biologique page 8

#### Contacts presse:

Vincent Perrot, FNAB : 01 43 38 39 48, [vperrot@fnab.org](mailto:vperrot@fnab.org)

Françoise Cavalié, Bio Centre: 02 38 71 91 29, [francoise.cavalié@bio-centre.org](mailto:francoise.cavalié@bio-centre.org)

## L'Assemblée générale de la FNAB

2008 aura été une année particulièrement riche pour la Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France et pour la filière bio en général.

Ce fut d'abord la première année du Plan Barnier pour le développement de la bio, avec ses objectifs chiffrés ambitieux : 6% de surface agricole en bio dès 2012, 12% en 2020 ; 20% de la restauration collective de l'Etat en bio en 2012. Les enveloppes d'aides à la conversion étant limitées, les conversions n'auront probablement pas été aussi nombreuses que souhaitables, mais d'après les premières estimations, le nombre de producteurs en bio serait à la hausse pour 2008. Les demandes en restauration collective ont continué de grandir, nécessitant plus que jamais un travail sur la massification de l'offre de proximité et la création de plates formes de distribution. Il a fallu également travailler à la structuration des filières afin d'accueillir les nouveaux producteurs bio dans les années à venir.

Ce fut également l'année de la Présidence française de l'Union européenne, avec parmi les sujets prioritaires, la Politique agricole commune, son bilan de santé et son évolution avant la grande refonte de 2012. La FNAB a beaucoup travaillé à ce que la bio soit mieux prise en compte dès 2010, et qu'elle soit présente sur le 1<sup>er</sup> pilier de la PAC. C'est aussi le souhait des producteurs bio de 10 pays européens, réunis par la FNAB à Lille en juillet pour élaborer des propositions communes, qui ont été remises à M. Barnier le 21 septembre à Annecy. En annonçant son application française du bilan de santé de la PAC le 23 février, M. Barnier a montré qu'il nous avait entendus.

Ce fut enfin la dernière année du vieux règlement régissant la bio en Europe, avec sa subsidiarité et la possibilité, pour les Etats membres qui le souhaitaient, de faire mieux en matière de production animale. La France avait, à l'époque de son adoption, utilisé cette possibilité et institué des règles françaises plus strictes mais plébiscitées par les paysans bio. La FNAB, à la demande de son réseau exprimée durant les assemblées générales de 2007 et 2008, a travaillé à élaborer un cahier des charges « producteurs », reprenant les spécificités françaises et proposant d'aller plus loin, dans une démarche de progrès régulier et dans l'optique de conforter un projet autour d'une agriculture paysanne biologique. Aujourd'hui, Alternative bio 2009 a été créée pour rassembler ceux de l'aval qui veulent finaliser avec les paysans un nouveau cahier des charges et mettre en place une marque collective privée pour 2010.

L'Assemblée générale de la FNAB, dans le parc de la Brenne les 24 et 25 mars, sera, pour le réseau, l'occasion de partir de ce bilan annuel pour nous tourner résolument vers le futur. Comment développer la bio et relever les défis du Grenelle et du Plan Barnier ? comment faire émerger un nouvel identifiant qui soit la traduction d'un projet économique basé sur la solidarité, en synergie avec les autres signes de reconnaissance de la bio, et comment relier notre initiative à celle de nos collègues européens ? Et bien d'autres sujets afin de dégager les grandes orientations pour 2009, qui seront développées devant la presse, le 25 mars à midi.

## L'agriculture biologique en France - Chiffres clés 2007

### Près de 12 000 producteurs engagés dans la bio

En 2007, 11 978 producteurs étaient engagés dans l'agriculture biologique, soit 3% de plus qu'en 2006. La superficie en mode de production biologique était de 557 133 ha, soit 2% de la surface agricole utilisée (SAU) nationale.

Les 2/3 de cette superficie étaient en herbe ou cultivés avec des plantes fourragères, soit 344 000 ha. Les grandes cultures couvraient 20% des surfaces en mode de production biologique avec 110 404 ha et les cultures pérennes (vigne et fruits) 6% avec 32 158 ha.

L'année 2007 a été marquée par une forte augmentation des surfaces en vignes qui ont atteint les 22 000 ha (+20% vs 2006), en légumes frais (7 433 ha ; +32% vs 2006) et en plantes à parfums, aromatiques et médicinales.

2007 a également été marquée par un processus de structuration accrue de la filière viande bio. On comptait plus de 120 000 vaches bio sur le territoire, 129 000 brebis bio, 26 900 chèvres bio, 4 885 truies reproductrices, plus de 4,5 millions poulets de chair et 1,6 millions poules pondeuses.

### Progression des surfaces en conversion (+12,4%)

Les surfaces certifiées bio étaient quasiment les mêmes qu'en 2006 (-0,5%), alors que les surfaces en conversion étaient en augmentation de plus de 12,4%. Celles-ci représentaient 11% des surfaces totales certifiées en France en 2007. Depuis 2003, les surfaces certifiées ont très peu augmenté. En revanche, le taux de valorisation en bio des produits biologiques a beaucoup progressé, si bien que la production bio mise sur le marché s'est accrue sensiblement.

### 6 402 transformateurs et distributeurs bio

5 031 entreprises réalisant des opérations de transformation de produits agricoles biologiques, de conservation et/ou de conditionnement, rassemblées dans la catégorie des « préparateurs »<sup>11</sup>, en 2007.

1 371 distributeurs certifiés (détaillants, organismes stockeurs, négociants et grossistes). Leur nombre a considérablement augmenté en deux ans, passant de 161 en 2005 à 1371 en 2007. 49% d'entre eux avaient une activité 100% bio, les autres étant mixtes.

---

<sup>1</sup> Les préparateurs regroupent les abattoirs, les bouchers, les boulangers, les conditionneurs, les façonniers, les organismes stockeurs, les restaurateurs, les sous-traitants, les terminaux de cuisson et les entreprises de transformation

## L'agriculture biologique en région Centre - Chiffres clés 2007

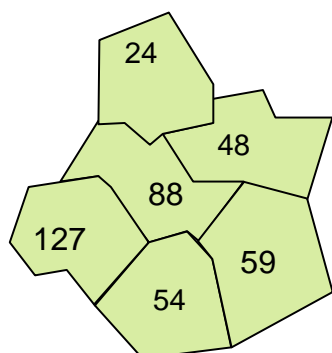
### Une région encore en retard en matière d'agriculture biologique

➤ Avec **0.9%** de la SAU cultivée en mode biologique, la région Centre se place au 17<sup>ème</sup> rang national (moyenne française 2 %) et au 12<sup>ème</sup> rang en ce qui concerne le nombre d'exploitations agricoles.

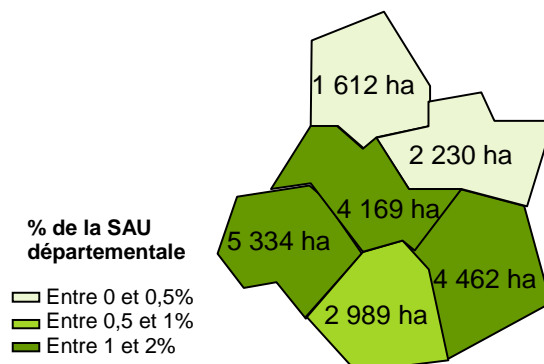
- 400 exploitations agricoles étaient engagées dans l'agriculture biologique en 2007, soit environ 2% des exploitations agricoles en région Centre.
- La superficie en mode de production biologique était de 20 796 ha en 2007, soit 0,9% de la surface agricole utile (SAU) de la région.

	REGION CENTRE 2007	Evolution 07/06	FRANCE 2007	Evolution 07/06
Exploitations bio et conversion	400	+ 4,75 %	11 978	+ 3 %
SAU bio et conversion	20 796 ha	+ 1,9 %	557 133 ha	+ 0,8 %
Part de la SAU bio dans la SAU totale	0,9 %	-	2 %	-

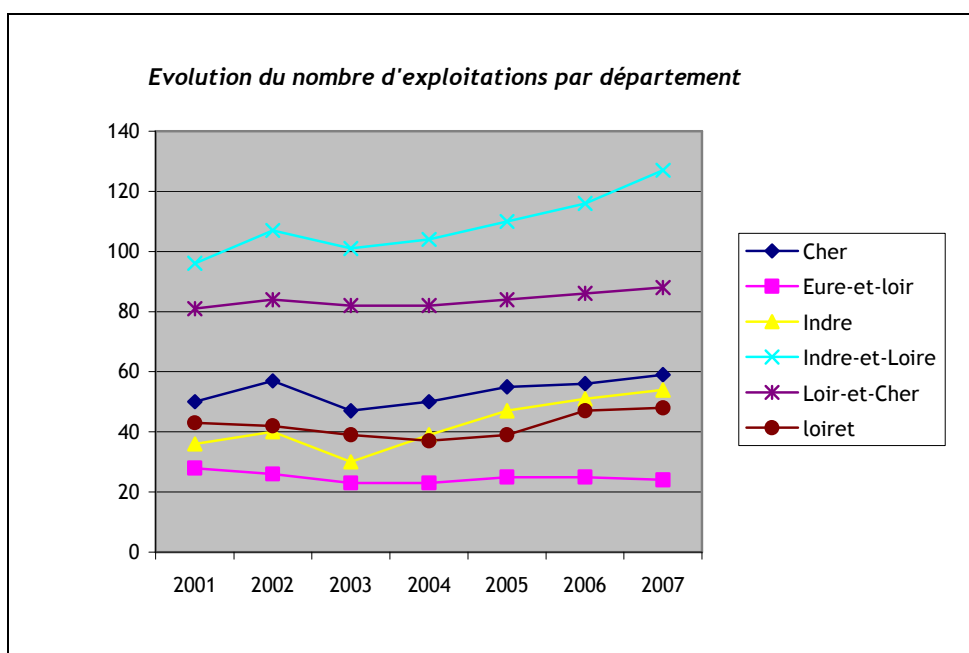
➤ Les 400 exploitations certifiées bio de la région ont une surface moyenne de 52 ha (46.5 ha au niveau national). Au sein de la région, l'Indre et Loire et le Loir et Cher concentrent la moitié des exploitations existantes et des surfaces.



Nbre d'exploitations Bio par département



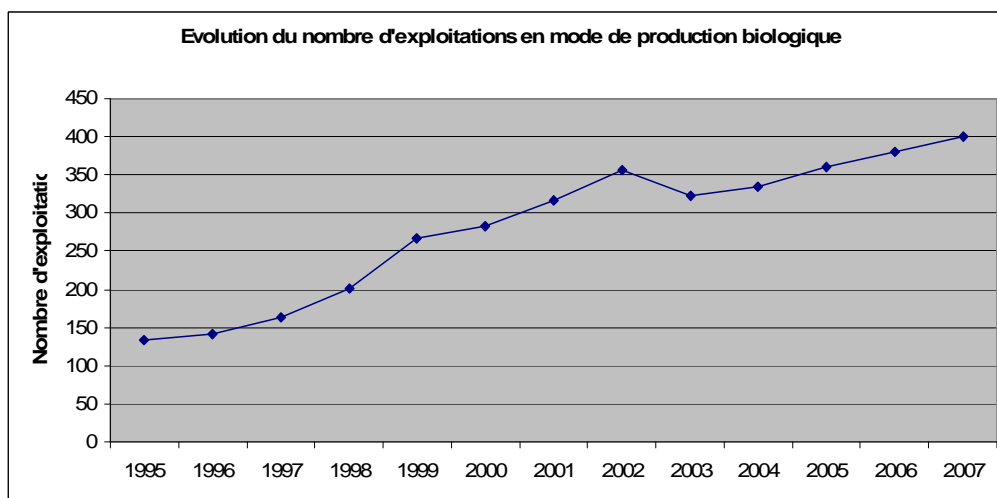
Hectare Bio/ département



## Une progression moins soutenue depuis 2003...

En région Centre, le nombre d'exploitations et les surfaces en bio ont fortement augmenté sur la période 1997-2007. La progression a été particulièrement forte de 1998 à 2003.

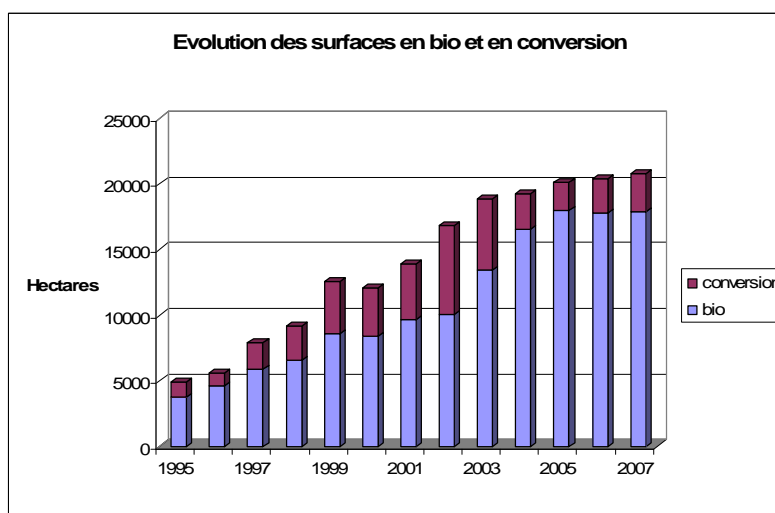
Cette progression s'est ralentie depuis avec des valeurs proches sur ce point de la moyenne nationale (+ 4.2 % en moyenne entre 2000 et 2007), dans un contexte où le nombre total d'exploitations agricoles est en baisse (-3.5 % entre 2000 et 2006).



## ... mais une augmentation de la production bio mise sur le marché

Même si les surfaces certifiées augmentent modérément depuis 2003, le taux de valorisation en bio des produits biologiques a progressé, ce qui s'est traduit par une augmentation de la production bio mise sur le marché.

Malgré tout, une part de la production certifiée bio est toujours vendue sur les circuits conventionnels (productions animales en particulier).



## Un fort potentiel sur plusieurs filières bios

En région Centre, la production bio est diversifiée et trois filières peuvent présenter des opportunités particulièrement intéressantes :

- **La filière grandes cultures bio** : les céréales (blé, orge...), oléagineux (colza, tournesol...) et protéagineux (pois...) conduits selon le mode de production biologique ne représentent que 0.5% de la production de la région Centre mais concernent plus de la moitié des fermes bio de la région et une part significative de ces productions biologiques à l'échelle française (plus de 7% des surfaces). Elle est structurée autour de trois opérateurs importants: la SICA BIO AGRALYS et deux organismes stockeurs extra régionaux (THIVAT et BIOCER).
- **La filière fruits et légumes bio** : elle enregistre une forte progression de ses surfaces (+ 18 % pour les légumes vs 2006 et + 2 % pour les fruits dans un contexte de baisse de la production nationale de fruits de - 1.3 %). Le potentiel de développement de cette filière est fort en région du fait de la présence de bassins de consommation importants (grandes agglomérations et bassin parisien proche) et du déficit croissant de l'offre par rapport à la demande. Les circuits courts restent le débouché majoritaire pour les productions maraîchère et fruitière de la région Centre. La filière « légumes de pleins champs » est plus structurée, en particulier pour la production de betteraves rouges bio.

- **La filière porc bio** : la région Centre est l'une des trois grandes zones de production (avec Pays de la Loire et Bretagne). On y recense 10% des truies reproductrices bio (475 truies) pour 15 élevages. La production reste néanmoins inférieure à la demande dans un marché très porteur.

Les autres filières connaissent des évolutions variées :

- **La filière viticole** régionale a été marquée par une forte augmentation des surfaces en vignes bio (+ 20 % vs 2006). La production se concentre sur l'Indre et Loire (5.5 % des exploitations viticoles du département en bio) et le Loir et Cher (4.9 % des exploitations), en continuité avec le bassin Pays de Loire et le Cher (3.9 % des exploitations). Elle est cependant peu structurée et son poids à l'échelle nationale reste limité.
- **La production de plantes aromatiques et médicinales** en mode bio se développe également rapidement (+ 24 % des surfaces vs 2006), mais elle ne concerne que 61ha, avec un poids limité au niveau national.
- **Les filières animales** ont des évolutions contrastées suivant les productions : - 1% de vaches à viandes, + 8 % vaches à lait, + 24% de brebis à lait, - 7 % de brebis à viande, - 10 % chèvres - 28 % de poulets et - 3% pour les poules. Elles représentent un faible poids tant au niveau régional que national et ont des difficultés pour se structurer.

### Une densité de préparateurs bio encore limitée

En région Centre, 187 préparateurs (entreprises réalisant des opérations de transformation, de conservation et/ou de conditionnement de produits bio) sont inscrits à l'annuaire de l'Agence bio, soit moins de 3% des transformateurs bio français. Cette faible densité ne favorise pas la structuration de filières régionales, ni la production de valeur ajoutée sur les productions biologiques.

## ZOOM SUR LE BERRY

### La Bio dans l'Indre : un formidable potentiel de développement !

Le GDAB (Groupe de Développement des Agriculteurs Biologiques) de l'Indre existe depuis plus de 20 ans et est le principal acteur de développement de l'Agriculture Biologique dans l'Indre avec un partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Indre.

Le département de l'Indre recense environ 50 producteurs bio en constante augmentation mais avec un rythme lent des conversions malgré des demandes de consommation à la hausse. Territoire riche et varié, l'Indre en Berry a une vocation agricole diversifiée et généraliste que l'on retrouve dans les productions bio. Les exploitations bio, de taille plus modeste que l'agriculture conventionnelle, sont réparties de manière harmonieuse sur le territoire, enrichissant par des acteurs plus nombreux la vie économique, sociale et citoyenne du milieu rural.

Sont actuellement engagés sur le département plusieurs actions dans le but de renforcer la production biologique dont la mise en œuvre d'outils destinés aux jeunes et aux agriculteurs souhaitant réaliser une conversion en agriculture biologique.

Parmi ces outils innovants, le Kit d'Aide à la Conversion pour l'accompagnement des porteurs de projet lors de l'installation / conversion en Bio. Constitué d'un diagnostic d'exploitation sur les aspects techniques, économiques, environnementaux et sociaux qui permet de définir les forces et freins de l'exploitation et du porteur de projet, le Kit d'Aide à la Conversion propose, durant une période de 3 ans, un accompagnement individuel sur les aspects technico-économiques, une assistance téléphonique, un tutorat reconnu avec des exploitants, des formations, des rencontres de groupe autour de thématiques communes ainsi qu'un bilan de fin de parcours.

Préalablement à l'engagement dans le processus du Kit d'Aide à la Conversion, le GDAB a mis en place des journées de formation / informations pour les exploitants souhaitant obtenir des informations pratiques.

Engagé de manière forte et volontaire dans ces actions, le GDAB élabore en partenariat avec les associations de consommateurs, environnementalistes, et en lien avec Bio Centre, l'avenir de la Bio de manière concertée, dynamique et structurée afin d'avoir un développement harmonieux des acteurs et des paysages.

## La Bio dans le Cher : une dynamique partenariale

Selon les chiffres 2007 de l'agence bio on comptait sur le département du Cher :

- 59 producteurs en 2007 sur 4462 ha (1% de la SAU) dont 1427 ha en céréales, 1827 ha en fourrages, 77 ha en légumes, 151 ha en vigne, 596 vaches à viande, 1125 brebis ;
- 17 transformateurs ;
- Des points de vente disséminés sur tout le département (vente à la ferme, AMAP, marchés, magasins spécialisés et GMS).

Afin d'animer ce réseau, de le développer et de défendre les intérêts des producteurs bio s'est constitué dans les années 90 le GABB18 (Groupement des Agriculteurs Biologistes et Biodynamistes du Cher). Le GABB18 regroupe 39 producteurs, couvrant une grande diversité de productions.

Le GABB18 apporte un soutien technique aux agriculteurs bio, en étroite collaboration avec Bio Centre (l'Association de la filière biologique en région Centre), et la FDGEDA du Cher (Fédération Départementale des Groupes d'Etudes et de Développement Agricole qui possède un groupe bio dynamique animé par un technicien à mi-temps sur la bio).

Le GABB18 organise également des réunions d'information et des formations destinées aux agriculteurs conventionnels et aux porteurs de projets en bio, et propose un accompagnement dans leurs démarches d'installation ou conversion, aussi bien sur des aspects administratifs que techniques.

La particularité du département du Cher est de posséder une structure tout à fait originale et qui répond à une demande venue aussi bien des producteurs, que des consommateurs et des distributeurs de produits bio : l'Association BIOBERRY.

Cette Association créée en 2006 s'occupe de la structuration et du développement des filières bio sur le département, ainsi que de l'animation et de la communication autour de la bio.

Les aides Cap'Asso du Conseil Général du Cher et du Conseil Régional du Centre ont permis d'embaucher une animatrice à plein temps sur la bio (GABB18/BIOBERRY) et ainsi de mieux répondre à toutes les demandes en terme de production, de distribution et de consommation. BIOBERRY s'inscrit dans de nombreux projets et collabore avec les associations environnementales locales.

## Les bases de l'agriculture biologique

L'agriculture biologique constitue en France l'un des quatre signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine, aux côtés de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), du Label Rouge et de la Certification de Conformité Produit (CCP).

Elle s'en distingue par son mode de production fondé sur la **non-utilisation de produits chimiques de synthèse et d'Organisme Génétiquement Modifié (OGM)**, le **recyclage des matières organiques**, la **rotation des cultures** et la **lutte biologique**.

Que ce soit pour un produit agricole brut ou transformé, les méthodes de production et de transformation des produits bio sont définies dans des cahiers des charges nationaux, homologués par le Ministère de l'Agriculture.

Jusqu'en 2009, il existait 2 logos pour identifier les produits biologiques : le logo AB et le logo Européen.



Agréés par les Pouvoirs publics, ils signifient que le produit a obéi au cahier des charges, de sa production à sa distribution, en passant par sa transformation. Des contrôles annuels sont effectués par un organisme indépendant.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le nouveau règlement bio européen impose une seule réglementation, interdisant les cahiers des charges nationaux, et mettant ainsi fin aux spécificités françaises sur l'élevage en particulier. Un seul logo sera dès lors reconnu, celui de l'union européenne. Il n'est cependant pas encore créée et ne sera connu (et obligatoire) qu'à partir de juillet 2010.

### L'élevage bio

Les animaux ont un rôle primordial dans les systèmes d'Agriculture Biologique. Ils apportent la matière organique nécessaire à la fertilité des sols en consommant les fourrages grossiers produits sur l'exploitation.

Le bien-être des animaux et le respect de leur cycle de vie est un principe de l'élevage biologique : alimentation biologique ; choix de races rustiques adaptées aux conditions locales, pour une plus grande résistance « naturelle » aux maladies ; espace de vie agréable et suffisant, en plein air comme dans les étables ; recours aux médecines douces pour les soins...

### Les cultures bio

L'agriculture biologique est basée sur le respect de l'environnement et de la biodiversité. Elle permet le maintien et le développement de la fertilité des sols via : l'apport de matière organique animale et végétale, le compost ; l'utilisation d'engrais verts ; la pratique de rotations longues...

Grâce à ces pratiques :

- l'agriculture biologique respecte la qualité de l'eau et de l'air, et réduit considérablement les risques de pollution par les nitrates.
- l'agriculture biologique contribue à l'harmonie des paysages ruraux et à la biodiversité animale et végétale.